

Des condos pour remplacer 400 ans d'histoire du site Patrimonial de Sillery

François Bergeon, résident du Vieux Sillery depuis 1995

Le quartier historique de Sillery venait à peine de célébrer son 50^e anniversaire quand l'ancien gouvernement libéral a décidé au printemps dernier de permettre la vente de ces grands domaines à des promoteurs immobiliers désirant y construire des condominiums.

À la fin des années '80, on avait malheureusement déjà vécu une situation semblable avec la vente des terrains ayant permis la construction des condominiums les Augustines sur une partie des terrains supposément protégés par le quartier historique.

Bien qu'une Consultation publique sur le plan de conservation du site patrimonial de Sillery ait présentement lieu avec le Conseil du Patrimoine du Québec, l'ancienne ministre libérale n'aurait jamais dû permettre la vente de ces terrains à des promoteurs immobiliers pour la simple raison que c'est un quartier historique au même titre que le Vieux Québec ou le Domaine des Maizerets et que le premier rôle d'un gouvernement est de protéger son patrimoine culturel et l'intérêt de la majorité de ses citoyens.

Plusieurs experts et urbanismes nord-américains ont démontré maintes fois que les Parcs et les aménagements publics créés sur les territoires des grandes villes nord-américaines augmentent la qualité de vie de ses citoyens et deviennent rapidement un lieu d'attraction touristiques pour tous les visiteurs y séjournant.

À l'instar de Dufferin qui a su protéger les murs ceinturant le Vieux Québec des urbanismes qui voulaient les détruire afin de moderniser la ville de Québec et du gouvernement fédéral qui a eu la vision au début du siècle dernier d'empêcher le lotissement de maisons et logements sur le site actuel des Plaines d'Abrahams afin d'en faire le Parc des champs de batailles (une des principales attractions de notre ville aujourd'hui), il est important de réfléchir longuement aux conséquences d'effacer plus de 400 ans de notre histoire afin de permettre la construction de nouveaux condominiums.

Qu'en sera-t-il du charme d'une des plus vieilles artères construite au début de la colonisation si nous continuons le saccage du quartier historique de Sillery et de ses alentours en y permettant la construction de nouveaux condominiums de luxe?

Il y a malheureusement déjà des traces désagréables du manque de respect des constructions avoisinantes par nos urbanismes municipaux ayant permis la construction du Château de Bordeau, un bâtiment de 6 étages situé au nord du chemin St-Louis tout juste à côté de maisons unifamiliales d'un ou deux étages.

Le territoire des anciens grands domaines des barrons du bois progressivement transformées en résidences conventuelles de communautés religieuses dédiées à l'enseignement est presque demeuré intact plus de 400 ans après l'arrivée des premiers colons français. Ce site pittoresque et promontoire naturel longeant le fleuve est un trésor collectif trop souvent oublié de nos élus municipaux et provinciaux au cours des dernières décennies.

Les mêmes politiciens qui ont pris plus de 15 ans à se laisser convaincre qu'il fallait redonner l'accès des berges du fleuve St-Laurent le long du boulevard Champlain à ses citoyens mais qui ont ensuite été les premiers à prendre le mérite de la réalisation et le succès d'achalandage du Parc Samuel-de-Champlain créée juste à temps pour les célébrations du 400^e de la fondation de Québec en 2008.

À l'heure de la commission Carbonneau, la population de la Ville de Québec et du Québec tout entier n'a plus le luxe d'hypothéquer le bien-être collectif d'une ville et d'une province pour un ou deux promoteurs immobiliers ayant profiter des largesses d'une ancienne

ministre libérale n'ayant vraiment pas compris la valeur historique unique de ce site et de la volonté des citoyens de la Ville de Québec d'y aménager un site qui sera accessible à tous les citoyens et aux touristes étrangers venant en grand nombre visiter notre belle ville année après année.

Qui sommes-nous pour oublier aussi rapidement plus de 400 ans d'histoire et le 50^e anniversaire d'un quartier historique qui avait été protégé en 1963 pour sa valeur unique ? Quel est notre droit de saccager pour le bien d'un faible nombre de citoyens et un ou deux promoteurs immobiliers un bien collectif qui a le potentiel de rendre notre ville encore plus attrayante pour les touristes venant la visiter en y créant un axe de transport durable pour tous les autres moyens de transport autres que l'automobile ?

Après la décision de l'ancien ministre de la Culture, du patrimoine et de la condition féminine le printemps dernier de permettre la vente de ses terrains à des promoteurs immobiliers, le gouvernement en place a encore une chance de corriger cette bavure de l'ancien gouvernement.

Il faut penser à nos générations futures et les enjeux autant économiques que sociales et environnementales du développement durable nous obligent tous à repenser à un usage plus intelligent de ce site historique que la simple construction de condominiums de luxe.

Par son histoire, le site protégé du Vieux Québec et le nombre des espaces verts et parcs sur son territoire, la Ville de Québec est une des plus visitées en Amérique du nord. Ce ne sont point les condominiums le long de la falaise que les touristes viennent voir ou découvrir mais bien les Parcs et l'histoire de la ville qui attirent ces gens. En 2008, le Parc Samuel-de-Champlain a démontré l'attrait que procurait un nouveau parc en ville autant pour les citoyens y vivant que ceux venant visiter la ville.

Il faut arrêter de croire que la nouvelle loi du Patrimoine culturel saura protéger le quartier historique du vieux Sillery ou que les promoteurs immobiliers protégeront l'intérêt des citoyens habitant déjà le quartier ?

Il faut plutôt tous ensemble trouver un moyen de récupérer avec des fonds privés et des fonds gouvernementaux ces grands domaines afin de les transformer en un Parc qui saura mettre en valeur plus de 400 ans d'histoire tout en lui donnant un nouveau rôle qui saura le préserver au cours des siècles prochains comme celui d'axe de transport durable entre la Côte à Gignac et les Plaines d'Abrahams conformément au projet d'un sentier linéaire mis de l'avant par la Commission de la Capitale Nationale.

C'est notre responsabilité à tous de protéger ces grands domaines et de mettre en valeur autant sa valeur historique que les vues exceptionnelles sur le fleuve de ce promontoire naturel et d'en redonner l'usage à tous les citoyens.